



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 02.11.2009 L'an deux mille neuf et le neuf novembre à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mme DESFARGES-CARRERE, Mr RASKOPF, Mme BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mmes GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Melle PORTAL, Mr DELBES, Mme ESPIÉ.

**Absents** : Mmes RAHOU, THUEL (excusées), Mr LE ROCH.

N° 09/152

**Secrétaire** : Mme GALINIER.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

## MISE A DISPOSITION DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ALBIGEOIS D'UN BUREAU DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois a demandé à la commune de Saint-Juéry, la mise à disposition d'un bureau situé dans la maison des Associations, ceci à l'usage des syndicats professionnels de cet E.P.C.I.

Un bureau étant disponible au 2<sup>ème</sup> étage, il est proposé de le mettre à la disposition de la Communauté d'Agglomération moyennant un loyer mensuel de 180 €.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

*Adopté à l'unanimité*

DECIDE de mettre à la disposition de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois un bureau situé au 2<sup>ème</sup> étage de la maison des Associations moyennant un loyer mensuel de 180 €.

AUTORISE le Maire à signer une convention de mise à disposition de ce local.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 12 février 2010  
Jacques LASSERRE  
Maire,